

## PREMIERE PARTIE : HISTOIRE (13 points)

### I. QUESTIONS (6 points)

1. Que nous révèle l'étude des œuvres de Jacques- Louis David ? (2 pts)

*On remarque que chaque œuvre correspond à une période différente de l'Histoire de France: J-L DAVID est donc un peintre politiquement engagé.*

*Il nous révèle la complexité de la période révolutionnaire.*

2. Qu'est-ce que la « souveraineté nationale » ? (1 pt)

*La souveraineté nationale, c'est quand la nation, grâce aux députés qui représentent le peuple, décide des lois.*

3. Complète le tableau suivant (3 pts)

Date	Evènement	Signification
<i>Juin 1789</i>	<i>Serment du jeu de Paume</i>	Les représentants du peuple français réunis s'opposent au Roi. Ils expriment la volonté nationale.
14 juillet 1789	<i>Prise de la Bastille</i>	<i>Première participation du peuple dans la Révolution.</i>
<i>10 Aout 1792 21 Septembre 1792</i>	- <i>Prise des Tuileries</i> - <i>Proclamation de la République</i>	Fin de la monarchie constitutionnelle
<i>1790</i>	Constitution Civile du clergé	<i>Réorganisation de l'Eglise. Le clergé doit jurer fidélité à la Constitution. Les français sont divisés</i>
1794	<i>Fête de l'Etre suprême</i>	Déchristianiser la République et combattre l'athéisme.
1804	Couronnement de Napoléon	<i>Début de l'Empire</i>

Nom :

Classe :

**I. TRAVAIL SUR DOCUMENTS (7 points)**



Modello d'un portrait de l'Empereur Napoléon, par David. 1807.

1. Quels sont les éléments qui rappellent la monarchie ? (2 pts)

*Sur cette œuvre de J-L. David, on peut retrouver des éléments qui font référence à la monarchie d'Ancien Régime :*

*Napoléon porte le manteau d'hermine réservé aux monarques. La croix des chevaliers du Saint-Esprit a été remplacée par celle de la Légion d'Honneur.*

*La main de Justice et la couronne sont posées à sa droite.*

*Il désire ainsi donner une certaine légitimité à son règne.*

2. Comment Napoléon se différencie-t-il des monarques de l'Ancien Régime ? (2 pts)

*Napoléon souhaite se différencier des monarques d'Ancien Régime. Il se rattache à l'empire romain : Il porte un manteau rouge et la couronne de Lauriers des empereurs. Par ailleurs, les fleurs de Lys ont été transformées en abeilles qui étaient l'emblème de Clovis et il tient dans sa main gauche l'orbe de Charlemagne.*

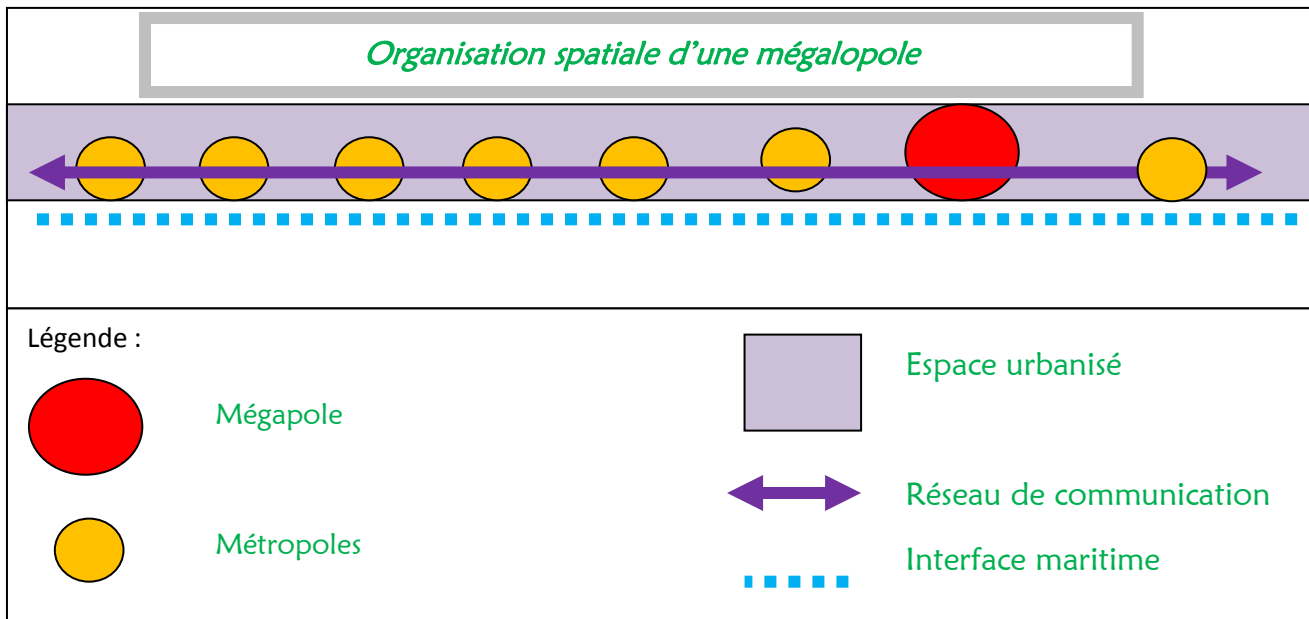
3. Quel est l'objectif de Napoléon? (3 pts)

*Napoléon cherche à terminer durablement la Révolution pour rétablir la paix sur le territoire. Pour cela, il espère la pacification entre les opinions les plus variées : nobles émigrés, prêtres réfractaires, républicains de toute opinion. Il se pose en rassembleur. L'empereur rédige une nouvelle Constitution qui défend paradoxalement la République et les valeurs de la révolution : liberté et égalité.*

## DEUXIEME PARTIE : GÉOGRAPHIE (13 points)

### I. QUESTIONS (6 points)

A l'aide de crayons de couleurs, complétez le schéma et sa légende puis donnez-lui un titre. (3 pts)



### 2. Expliquez le rôle des trois mégalopoles mondiales dans la mondialisation (3 pts)

*Les trois vastes ensembles urbanisés que forment les trois mégalopoles mondiales participent activement à la mondialisation car elles en sont les principaux lieux de décision.*

*En effet, elles concentrent toutes les fonctions de commandement, à la fois politique (capitales de gouvernements influents, siège de l'ONU ou grandes institutions internationales) économique (avec les sièges des grandes firmes transnationales) et culturelles. C'est dans les quartiers des affaires (C.B.D) que s'expriment ces fonctions de commandement avec une architecture standardisée (Manhattan à New York, Shinjuku à Tokyo...)*

*Ces métropoles jouent un rôle important en attirant et organisant les flux mondiaux, Par ailleurs, elles entretiennent entre elles des relations étroites et fonctionnent en réseau pour former un archipel métropolitain mondial.*

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

Caricature de Chapatte, 2010,



1. Décrivez les différents éléments de cette caricature (4 pts)

Description des éléments de la caricature	Explications
1. Des hommes, sans doute des africains, escaladent, en nombre, un grillage. Ils sont en haillons.	De nombreux migrants subsahariens, visiblement pauvres, fuient la misère, le chômage, la dictature,...
2. Le grillage est hérissé de fils barbelés	Les frontières sont difficiles à franchir. Les migrants africains sont prêts à les franchir au prix de leur vie. Cela ressemble à la frontière de Ceuta, enclave espagnole au Maroc.
3. Panneau de l'Union Européenne	De l'autre côté de la frontière, c'est l'Union Européenne. C'est un territoire riche qui se protège.
4. Soldats en armes	L'Union Européenne a militarisé ses frontières. Elle ne veut pas se laisser « <u>débordée</u> » par cette « <u>vague</u> » de migrants.

2. Quel est l'impact des flux touristiques dans les espaces d'accueil (3 pt)

*L'impact des flux touristiques dans les espaces d'accueil est mitigé. Il est la fois positif et négatif. D'une part, les flux touristiques favorisent l'activité économique et fournissent un emploi à une main d'œuvre importante. Ils permettent aussi quelques échanges culturels et, dans certains cas, la préservation du patrimoine local. Cependant, ils sont aussi l'occasion de tensions au sein de la population et génèrent des conflits d'usage autour de l'eau en particulier. Enfin, les aménagements touristiques dégradent les paysages et la gestion des déchets est souvent problématique.*

Nom :

Classe :

## TROISIEME PARTIE : EDUCATION CIVIQUE (10 points)

### I. QUESTIONS (4 points)

#### 1. Qu'est-ce qu'un Etat de droit (1 pts)

*Un Etat de droit est un Etat dans lequel les droits et les devoirs de chacun sont garantis par des lois. Les démocraties sont des Etats de droit.*

#### 2. Peut-on modifier une loi ? (1 pt)

*Une loi peut être modifiée par le parlement si elle n'est plus adaptée au contexte social et économique de l'époque ou si elle est reconnue insuffisante. Elle est alors amendée comme ça a été le cas pour la loi Evin par exemple.*

#### 3. A quoi servent les lois ? (2 pts)

*Les lois sont des textes nationaux qui sont votées par le parlement (Assemblée Nationale et Sénat) et qui doivent être respectées par tous les citoyens.*

*Les lois sont établies pour protéger les plus faibles, pour effacer les inégalités (« tous égaux en droit ») et parfois pour éduquer les citoyens. Elles permettent de limiter les abus. Elles constituent un cadre nécessaire à la vie dans la communauté nationale. Quand elles ne sont pas respectées, la justice sanctionne les infractions selon le code pénal.*

**II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)**

Doc 1 : « Les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois, sous réserve, pour chaque accord ou traité, de son application par l'autre partie.»

— Article 55 de la Constitution du 4 octobre 1958

Doc 2 : La France a été condamnée jeudi 4 mars par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour mauvaise transposition de la directive "Natura 2000".

Pour l'instant, la France n'est pas encore condamnée à une amende. Mais elle devra tenir compte de l'arrêt rendu. En dix ans, la France a déjà été condamnée trois fois à propos de cette directive

Source : <http://www.actu-environnement.com>

1. Est-ce que la France respecte l'article 55 de la Constitution. (1 pt)

*L'article 55 de la Constitution stipule que les traités internationaux sont supérieurs aux lois françaises. La France doit donc transposer les directives européennes dans son arsenal législatif. Selon le document 2, elle a été condamnée pour « mauvaise transposition ». On ne peut donc pas dire qu'elle n'applique pas cet article.*

2. Comment l'Europe intervient-elle dans le droit français? (2 pts)

*Le parlement européen établit des directives qui sont ratifiées par les Etats membres. En les signant, ils s'engagent à les respecter. En cas de manquement, ils peuvent être sanctionnés par la Cour de Justice Européenne qui doit veiller à garantir une application uniforme du droit dans tous les pays de l'UE.*

3. Pourquoi la France doit-elle appliquer les directives européennes (3 pts)

*Selon l'article 55 de la Constitution, la France doit adapter son arsenal législatif aux textes internationaux qu'elle a ratifiés.*

*Or depuis 1957, la France s'est engagée dans la construction européenne. Les Etats membres doivent donc transposer dans leurs textes les directives de l'Union Européenne.*